

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 31 octobre 2013

Le jeudi 31 octobre 2013, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

Présents :

Mesdames Marie-Thérèse BOITTIN Nicole LEGENDRE, Chantal LELIEVRE, Anne MINETTE, Messieurs Jean-Claude FONT, Daniel GERAULT, Hervé GOUGEON, Loïc JORRE, Régis LESAULNIER.

Absents : Régis DERENNE, Arnaud LEVEIL, Josette PICHOT, Bernard PLANCHARD.

Secrétaire de séance : Nicole LEGENDRE.

Ordre du jour :

- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2013
- II. PROJETS EN COURS
- III. TARIFS ASSAINISSEMENT
- IV. TARIF BASCULE ANNEE 2014
- V. RENOUVELLEMENT CONVENTION PRECAIRE JEAN DEROUET LA COUR
- VI. QUESTIONS DIVERSES



I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2013

II. PROJETS EN COURS

AMENAGEMENT TRAVERSEE AGGLOMERATION ENTREE SUD

- Fin des travaux de voirie mi-novembre
- Espaces verts : les plantations, semis, etc, sont à effectuer.

CLOCHER

- La réception des travaux est effectuée. On peut en toute sécurité y monter pour faire les interventions nécessaires. Les dons n'ont pas augmenté (3600 €).

PLAINE DE JEUX

- L'ensemencement autour de la piste de BMX est effectué. Un semi très rustique a été choisi pour permettre la pousse sur terrain dur. Des arbres de hautes tiges seront plantés et des bancs installés.
- Les travaux d'ensemencement du terrain de foot par la Société Brochard sont en cours.
- L'aménagement paysager devant le complexe sportif est en cours.

III. TARIFS ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente le bilan 2012, les dépenses s'élèvent à 28 832,56 € et les recettes à 31 908,07 € ; l'excédentaire est donc de 3 075,51 €. Mais des dépenses de fonctionnement sont à venir (environ 7500 €). A partir de l'an prochain, seule la société Jousse interviendra pour un contrat annuel de 765 € HT.

Tarifs :

2013 : abonnement 28 € et 0,75 centimes le m³

Monsieur le Maire propose les tarifs pour la facturation de 2014 avec une augmentation de 1,5%.

2014 : abonnement 28,5 € et 0,76 centimes le m³

Délibération : Le conseil municipal vote l'augmentation de 1,5 %.

IV. TARIF BASCULE ANNEE 2014

Monsieur le Maire souligne le fait que cette année, il n'y a pas eu de dégradations de la bascule.

Les tarifs appliqués en 2013 sont les suivants:

- Habitants de la commune 25,00 €
- Habitants hors commune 35,00 €

Délibération : Il n'y aura pas d'augmentation pour 2014

V. RENOUELEMENT CONVENTION PRECAIRE JEAN DEROUET LA COUR

Pour information, le SIAEP de Commer loue 145 € l'hectare sur un bail affermage auxquels il faut ajouter les frais d'impôt foncier.

Proposition : Le tarif reste inchangé - 1036 € - auquel sera ajoutée la part des impôts sur le non-bâti.

Délibération : Le conseil municipal vote le renouvellement de la convention précaire pour un montant de 1036 € + les frais d'impôts foncier

VI. QUESTIONS DIVERSES

➤ **Divers travaux de voirie ont été effectués**

- Les eaux pluviales devant l'ancienne poste
- Les bordures descellées
- Le Tampon en fonte du rond-point
- Il reste les plots routiers à sceller (œil de chat)

➤ **Convention déneigement signée avec le Conseil Général**

C'est l'entreprise Bibron qui assurera le déneigement des chemins vicinaux 1 (la gare) et n°102 (Les Haies) + le chemin communal le Mézeray + le chemin de Traverse.

En revanche, il n'est pas possible de passer dans les lotissements (les lames pourraient abimer les bordures et les talus de neige gêneraient les sorties de garage)

Délibération : Le conseil municipal accepte de signer la convention de déneigement avec le Conseil Général.

- **Marché de Maitrise d'oeuvre pour la voirie des travaux connexes à la RN 162.**
Trois sociétés ont répondu. C'est la société ECI (Environnement Concept Ingénierie - 35250 CHASNE SUR ILLET) qui a été retenue pour un montant HT de 15 008 €.
- **Ecole** - sol de la salle de motricité Les plaques décollées ont été changées, mais le chantier n'est toujours pas satisfaisant. Des coins sont relevés. L'architecte Sourty a été rappelé.
- **Diagnostic énergétique réalisé par la Haute Mayenne pour les logements communaux.** La part des frais pour la commune est de 5,4 %, soit 350 €. Il serait intéressant de réaliser un diagnostic sur la Salle des Lilas et peut-être quelques logements.
- **Commémoration du 11 novembre par les AFN : rassemblement lundi 11 novembre à 10h45.**
- **Les conteneurs**, route des Haies, sont remplis trop vite de déchets qui devraient être emmenés en déchetterie (ex : salon de jardin, grands cartons).
- **Marché à Commer** : le projet est relancé par le remplaçant de M. Guidault.
- **Cour de la mairie** : il faudra prévoir les allées du cimetière par la même entreprise.
- **Défibrillateurs** : un appareil sera placé sur la commune au niveau du terrain de sports.
- **Panneau « Commer »**, rue du Stade : il a été déplacé au niveau du pont.
- **Le repas du CCAS** aura lieu le samedi midi 7 décembre 2013 au lieu du dimanche 8 décembre prévu à la base.

Il est 22h00, la séance est levée.

Vu

Le Maire,

Jean-Claude FONT

Vu,

Le secrétaire de séance,

Nicole LEGENDRE